



Pension Libre Complémentaire pour Indépendants

Belfius Business Future

Vous êtes un indépendant? Vous souhaitez compléter votre pension légale?

Souscrivez une PLCI (Belfius Business Future), capital pension fiscalement intéressant comme premier complément à votre pension légale.

Avantages

Optimalisation fiscale

- > Les primes versées sont entièrement déductibles au titre de frais professionnels.
- > Moins d'impôts car vous diminuez votre revenu imposable.
- > Moins de cotisations sociales à payer l'année suivante.

Taxation

- > Aucune taxe d'assurance sur les primes n'est due.
- > Imposition limitée du capital à l'échéance¹: le capital décès ou l'épargne constituée est taxée sous forme de rente fictive.

¹ Le capital décès ou le capital pension constitué est imposé sous forme de rente fictive, qui doit être déclarée pendant 10 ou 13 ans par le bénéficiaire dans sa déclaration à l'impôt des personnes physiques.

² Moyennant le respect de certaines conditions.

Liberté et flexibilité

- > Liberté dans le choix de la périodicité des primes (annuelle, semestrielle, trimestrielle ou mensuelle).
- > Flexibilité de révision du montant en cours de contrat, selon l'évolution de vos revenus.

Combinaison & garanties facultatives

- > Vous pouvez combiner cette PLCI avec d'autres produits fiscalement avantageux²:
 - l'assurance EIP pour les dirigeants d'entreprise
 - l'avantage INAMI (destiné aux médecins, pharmaciens, dentistes, etc.)
 - l'épargne-pension et l'assurance-vie individuelle
- > Et la compléter par une couverture décès ou des garanties complémentaires (revenu garanti, exonération de primes).

Belfius

Catégorie de produit

- > Assurance placement.
- > Cette formule de pension extralégale, sous forme d'une assurance vie individuelle, fait partie du 2ème pilier de pension.

Pour qui?

- > Les indépendants exerçant une activité principale ou complémentaire, qui paient au moins les cotisations minimales pour une activité principale, ainsi que les conjoints aidants ou les indépendants aidants et les dirigeants d'entreprise dans une société.

Utilisation

- > Idéal comme premier complément à votre pension légale pour construire votre patrimoine privé.
- > Fiscalement intéressant.

Durée

- > Le contrat doit rester en vigueur **jusqu'à la date de départ à la retraite effectif de l'affilié**, même si celui-ci prend sa pension après l'âge légal de retraite (actuellement 65 ans, 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030). Une fois l'affilié parti en retraite, le contrat doit être liquidé.

Prime

- > **Sans régime de solidarité:** minimum 100 euros – maximum 8,17% du revenu de référence pour les cotisations sociales – maximum absolu pour 2023: 3.859,40 euros.
- > **Avec régime de solidarité:** minimum 100 euros – maximum 9,40% du revenu de référence pour les cotisations sociales – maximum absolu pour 2023: 4.440,43 euros.

Rendement

- > Grâce à Belfius Business Future, vous bénéficiez d'un rendement garanti par versement pendant toute la durée du contrat.
- > Rendement garanti de 2,00% pour tous les versements sur les contrats (nouveaux et existants) dont la durée initiale est d'au moins 8 ans.

Impôts et prélèvement au terme

- > Cotisation INAMI: 3,55% sur le capital total.
- > Cotisation de solidarité: 0% - 2% sur le capital brut (participation bénéficiaire incluse).
- > Taxation du capital sous forme de rente fictive: à déclarer pendant 13 ans si le paiement s'effectue avant 65 ans, pendant 10 ans si le paiement s'effectue à 65 ans ou plus.

Frais

- > Frais d'entrée: maximum 6%.
- > Frais de gestion: frais de gestion mensuels de 0,01% sur la réserve moyenne.
- > Frais de sortie: aucuns si vous recevez votre capital lors de votre pension; dans les autres cas, 5% sauf les 4 dernières années (4%, 3%, 2%, 1%), avec un minimum de 75 euros indexé.

EN RÉSUMÉ

- > Pour profiter de l'optimisation fiscale, c'est la première formule de pension complémentaire à laquelle qu'il convient de souscrire.
- > Moins d'impôts.
- > Moins de cotisations sociales l'année suivante³.

¹ Depuis 2015, les cotisations sociales pour les indépendants sont calculées – sauf pour les années du début de l'activité indépendante – sur la base de vos revenus professionnels imposables nets de cette même année en tant qu'indépendant. Les cotisations sociales provisoires sont normalement fixées sur la base de vos revenus professionnels de la troisième année précédente et elles sont régularisées environ deux ans plus tard après que le fisc a déterminé vos revenus professionnels nets effectifs. Les cotisations PLCI sont cependant calculées sur la base de vos revenus professionnels imposables nets en tant qu'indépendant de la troisième année précédente.

Saviez-vous que...

Si vous faites un ordre permanent pour épargner le maximum fiscal autorisé, les montants versés sont indexés automatiquement.

La constitution de votre capital pension: exemple chiffré

Hubert est kinésithérapeute. Ses revenus annuels s'élèvent à 50.000 euros. Il cotise à sa PLCI en versant une prime de 3.000 euros. L'exemple chiffré ci-après indique l'avantage total en euros dont il bénéficie.

Prime versée	3.000,00 euros
Avantage fiscal (y compris taxes communales de 7%) ⁴	1.605,00 euros
Avantage au niveau des cotisations sociales ⁵	307,50 euros
Avantage total	1.912,50 euros

⁴ Sous réserve, sans tenir compte des frais forfaitaires ou frais réels.

⁵ Sous réserve, sans tenir compte des paramètres pour déterminer les cotisations sociales de la troisième année suivante.

Des questions?

Vous souhaitez une simulation personnalisée?

Contactez votre spécialiste Business Banking.
Vous pouvez également appeler le 02 222 12 01.